Image not found or type unknown

Refus de procuration par un consul

Par **giorgifani_old**, le **13/11/2007** à **14:20**

apres un rendez vous fixe avec le consul(x) pour une procuration de vente de voiture (je suis francais et je vivais a l etranger,ou j ai acheter 1 voiture ...et dont j ai besoin de la vendre puisque je suis rentre en france) ...apres 1hr30 d attente le consul ne vient pas au rendez vous,on me demande de passer le lendemain,chose que j ai pas pu faire car j ai eu 1 empechement...j ai appeller le surlendemain pour m excuser et j ai demander si je pouvais passer au consulat pour recuperer la procuration (que j ai deja paye) ...la personne en charge me repond sechement que comme je suis pas passe le lendemain de mon rendez vous, le consul s est enerve et peut etre il va pas la signer!!!...mais passer qd meme demain on verra...
le lendemain apres une attente de 30mn le consul ne signe pas...
j ai essayer d avoir 1 rendez vous avec l ambassadeur...chose impossible...
dois je porter plainte! m adresser au ministere des affaires etrangeres!!?
est ce qu un consul a le droit de ne pas signer une procedure de vente!!?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés